

LE SNDGCT⁽¹⁾ RELANCE SON UNION RÉGIONALE DE CORSE

Le SNDGCT⁽¹⁾ relance son Union Régionale de Corse qui regroupe les deux départements de Haute-Corse et Corse du Sud. Il se compose désormais de 22 Unions Régionales et 89 Sections Départementales. Initialement créée en 1995 sous l'impulsion notamment de Didier DURAFFOURG, alors Directeur Général des Services (DGS) de la Ville d'Ajaccio et Président National, l'Union Régionale de Corse était administrativement rattachée à l'Union Régionale Provence Alpes Côtes d'Azur depuis 2001. En quelques semaines, elle vient de doubler le nombre de ses adhérents.



Didier MEDORI

Crédit photo : Service Communication de Bastia

Réunie le 5 mars 2016, son assemblée générale a élu, à l'unanimité, son bureau :

Président : Didier MEDORI, Directeur Général Adjoint de la commune de Bastia
Secrétaires : Frédéric CHALLIER, Mairie de Porto-Vecchio
Michel NADAL, Directeur Général des Services de la commune de Calvi
Trésorière : Angèle SANTINI, Directrice Générale des Services de la commune de Corte

«Je me réjouis de la renaissance de cette Union Régionale au sein de notre Syndicat. Elle va apporter un soutien de proximité dans un contexte où les deux départements et la région vont fusionner au 1^{er} janvier 2018. Cette fusion engendrera une réduction du nombre de cadres dirigeants et d'emplois fonctionnels, et nous nous devons d'être présents.», indique Stéphane PINTRE, Président National.

L'Union Régionale de Corse se fixe pour objectif la création d'un réseau d'échanges des Directeurs Généraux des Services (DGS) en poste sur des fonctions de direction générale, qu'ils soient détachés, ou pas, sur un emploi fonctionnel. Lieu privilégié de convivialité et de proximité, elle entend :

- constituer un premier niveau de lutte contre l'isolement professionnel,
- développer les échanges de pratiques entre cadres dirigeants ayant les mêmes enjeux et problématiques.

«Nous avons également pour mission générale de favoriser le dialogue entre le Syndicat et les exécutifs et associations d'élus locaux. Nous souhaitons notamment faire partager au plus grand nombre la bonne application des règles relatives à l'accès aux emplois de cadres dirigeants, à leurs droits pendant l'exercice de leurs fonctions et la fin de détachement des emplois fonctionnels.», complète Didier MEDORI.

Au niveau national, l'Union Régionale de Corse entend contribuer aux travaux et actions du SNDGCT, et de ses commissions nationales, sur le statut des cadres dirigeants en alimentant la connaissance à partir de données de terrain.

(1) Le SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (Directeurs Généraux des Services, Directeurs Généraux Adjointes des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. www.congres-sndg.info